



MAIRIE DE VILLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Ville se réunira en séance ordinaire

à la MAIRIE DE VILLE

le VENDREDI 14 OCTOBRE 2022

à 19 heures 30

ORDRE DU JOUR :

- Requalification de la rue de la Pâturèle – Attribution du marché
- Vente de peupliers – Choix de l'entreprise retenue
- Restauration de la statue de la Vierge de Pitié – Choix de l'entreprise retenue
- Achat angle de la parcelle B589 - Ruelle Boulnois
- Montant des loyers 2023
- Acceptation de recette – Bouilleur de cru
- Acceptation de recette – Comité des fêtes
- Décisions Modificatives de crédits du Budget Primitif 2022 Décision N°1
- Désignation d'un coordonnateur communal de l'enquête de recensement - Recensement de la population 2023
- Création de 2 emplois d'agents recenseurs - Recensement de la population 2023
- Convention d'adhésion générale à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de l'Oise (Médiation préalable obligatoire)
- Protection Sociale Complémentaire – Attribution du marché par le Centre de Gestion de l'Oise (Prévoyance et Mutuelle santé) – Choix communal avec demande d'avis du CT
- Désignation du conseiller municipal correspondant incendie et secours
- Questions diverses

Fait à Ville, le 13 Septembre 2022

Le Maire, Philippe BARBILLON

